

Communiqué de presse

L'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane et la Banque des Territoires s'associent pour préserver la biodiversité unique du territoire

A Cayenne, le 21 avril 2026

Denis GIROU, directeur général de l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de la Guyane (EPFAG) et Antoine SAINTOYANT, directeur de la Banque des Territoires signent une convention pour financer une étude visant à préfigurer un opérateur de compensation écologique et carbone adapté aux spécificités du territoire guyanais. Cette initiative s'inscrit dans une démarche innovante multi partenariale pour répondre aux défis du développement urbain, de la croissance démographique et de la protection d'un patrimoine naturel exceptionnel.

La Guyane abrite une biodiversité parmi les plus riches au monde. Pourtant, son écologie est menacée par :

- Le changement climatique et les pressions anthropiques ;
- L'orpaillage illégal, responsable de la déforestation et de la pollution des cours d'eau ;
- Une croissance démographique rapide entraînant une demande accrue en logements mais qui s'accompagne de nombreux logements illégaux.

Par ailleurs, dans les dispositifs existants, la mise en œuvre de la séquence « Eviter- Réduire- Compenser » est difficile à appliquer aux réalités du territoire pour répondre aux besoins des acteurs, notamment en l'absence d'un Opérateur de Compensation Ecologique sur le territoire.

L'EPFAG a donc identifié le besoin de structurer une approche en s'appuyant sur trois objectifs majeurs :

- Établir un diagnostic partagé des besoins en compensations (biodiversité, carbone, renaturation) en concertation avec les acteurs du territoire guyanais ;
- Construire une "boussole écologique" pour définir des solutions adaptées aux enjeux guyanais (climat, biodiversité, qualité de l'eau, artificialisation des sols) ;
- Proposer un modèle juridique et économique viable pour la création d'un opérateur de compensations.

Cette étude est co-financée par la Banque des Territoires à hauteur de 50% dont le marché a été attribué à CDC Biodiversité.

Pour **Antoine SAINTOYANT, directeur de la Banque des Territoires** : « *Les territoires ultramarins représentent plus de 80% de la biodiversité française. C'est à la fois une opportunité et un défi pour la Guyane*

de préserver cette faune et flore unique. La Banque des territoires accompagne des projets et modèles innovants capables de répondre aux spécificités écologiques de ce territoire situé au niveau du plateau des Guyanes en Amazonie. »

Denis GIROU, directeur général de l'EPFAG ajoute :

« Le développement durable de la Guyane impose de répondre aux besoins d'équipements de la population, majoritairement jeune, de la Guyane. Il impose aussi de pouvoir répondre concrètement aux exigences de préservation des ressources des générations futures. Dans ce contexte, l'utilité d'un opérateur de compensation écologique est indiscutable. Avec ses rôles d'aménageur, d'opérateur foncier mais également propriétaire de foncier naturel à forte valeur écologique, l'EPFAG, aux côtés de la Banque des Territoires s'engage pour faciliter concrètement les projets légaux en Guyane. »

A propos de l'EPFAG

Créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1^{er} janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Gabriel Serville, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration en 2021. L'EPFA Guyane, établissement public industriel et commercial de l'état, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

Sa mission s'articule autour de deux axes principaux :

- faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique dans le cadre de sa mission d'aménagement ;
- maîtriser le foncier pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission foncière

Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine. Elle est mise en oeuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement a été doté de 1000 hectares de foncier appartenant à l'État et a été recapitalisé à hauteur de 26 M€.

LinkedIn: EPFAG - www.epfag.fr. contact@epfag.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

L'EPFAG :

Rumeur publique / epfag@rumeurpublique.fr

Lorraine Froment - 06 16 31 64 92 / Anastasia de La Tullaye - 06 46 54 05 01

Service communication EPFAG

Wendy Theolade : w.theolade@epfag.fr - - 0594 38 95 95

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts

Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26